

elles; leur cœur est à d'autres objets; et le cœur n'est susceptible de l'un amour; il ne se partage point entre l'amour de Dieu et l'amour des choses sensibles. On ne sert point deux maîtres, c'est J.-C. lui-même qui a prononcé cet oracle; et qui connaît mieux que lui la nature du cœur humain ?

VERSET 56.

Ceci n'est point une imprecation contre les ennemis de Dieu; c'est l'expression du désir qu'a le Prophete de voir le péché et l'iniquité bannis de la terre. S. Paul disait: *Que celui qui aime pas notre Seigneur Jésus-Christ, soit anathème.* Il ne voulait pas la destruction des ennemis de J.-C., mais l'extinction de leurs sentiments pervers.

Le Prophete termine son Psaume comme il l'a commencé: *O mon âme, bénissez le Seigneur.*

REFLEXIONS.

Une âme bien pénétrée de l'amour de Dieu, désire

1. Halleluia. CIV.

Hebr. CV.

2. Confitemini Domino, et invocato nomen ejus; annuntiate inter gentes opera ejus.
3. Cantate ei, et psallite ei; narrate omnia mirabilia ejus.
4. Laudamini in nomine sancto ejus; letetur cor quierentium Dominum.
5. Querite Dominum, et confirmamini; querite faciem ejus semper.
6. Mementote mirabilia ejus, que fecit; prodigia ejus, et judicia oris ejus.
7. Semen Abraham, servi ejus; filii Jacob electi ejus.
8. Ipse Dominus Deus noster; in universa terrâ judicia ejus.
9. Memor fuit in seculum testamenti sui; verbi quod inaudit in mille generationes;
10. Quod disposuit ad Abraham; et juramenti sui ad Isaac.
11. Et statuit illud Jacob in preceptum, et Israel in testamentum æternum.
12. Dicens: Tibi dabo terram Chanaan, funiculum hæreditatis vestre.
13. Cum essent numero brevi, paucissimi, et incolæ ejus.
14. Et pertransierunt de gente in gentem, et de regno ad populum alterum.
15. Non reliquit hominem nocere eis; et corripuit pro eis reges.
16. Nolite tangere christos meos, et in prophetis meis nolite malignari.
17. Et vocavit famem super terram, et omne armamentum panis contrivit.
18. Misit ante eos virum; in servum venundatus est Joseph.
19. Humiliterunt in compedibus pedes ejus; ferum pertransiit animum ejus, donec veniret verbum ejus.
20. Eloquium Domini inflammavit eum; misit rex et solvit eum; princeps populorum, et dimisit eum.
21. Constituit eum dominum domus sue, et principem omnis possessionis sue.
22. Ut erudiret principes ejus sicut semetipsum, et senes ejus prudentiam doceret.

que la terre soit purgée de tous les crimes, que l'iniquité cesse de faire ses ravages dans les races humaines. Tous les saints ont été extrêmement touchés de l'aveuglement des pécheurs, ils se sont offerts comme des victimes d'expiation pour les égarements de leurs frères. Ils n'ont eu horreur que du péché, et la vie leur était pénible et douloureuse à cause des outrages qu'on lui fait sans cesse à la majesté divine. Le péché en elle est quelque chose d'étonnant, ou le commet en la présence de Dieu, dans le sein de Dieu, en abusant des dons de Dieu. On le multiplie à l'infini, et toute la vie se passe dans l'exercice continué de la haine et du mépris de Dieu. Que trouve-t-on à la fin de cette carrière toute de crimes? le moment terrible de Dieu, ses vengeances, ses foudres; plus de bienfaits, plus de miséricorde, plus d'amour, plus de lenus pour rappeler son âme, pour l'avertir de *béni* le Seigneur.

PSAUME CIV.

1. Reconnaissez la grandeur de Dieu, et invoquez son nom: faites connaître ses œuvres aux nations.
2. Célébrez-le par vos chants et sur vos instruments: racontez toutes ses merveilles.
3. Glorifiez-vous dans son saint nom: que le cœur de ceux qui cherchent le Seigneur, soit dans l'allégresse.
4. Cherchez le Seigneur, et fortifiez-vous: cherchez sans cesse sa présence.
5. Souvenez-vous des merveilles qu'il a opérées, des prodiges (de sa puissance) et des jugements étonnés de sa bouche.
6. O vous, postérité d'Abraham, son serviteur; ô vous, enfants de Jacob, qui êtes ses fils.
7. Le Seigneur lui-même est notre Dieu: ses jugements (ou ses droits) s'étendent à toute la terre.
8. Il s'est toujours souvenu de son alliance, de la promesse qu'il a donnée pour être accomplie durant le cours de mille générations.
9. Il s'est souvenu de l'alliance qu'il a contractée avec Abraham, et du serment qu'il a fait à Isaac.
10. Il l'a confirmée à Jacob par un décret (immuable), et à Israël par une loi éternelle.
11. En disant: Je vous donnerai la terre de Chanaan pour être partagée entre vous, comme votre héritage.
12. Il leur tint ce discours, lorsqu'ils étaient en très-petit nombre, comme réduits à rien, et étrangers dans ce pays.
13. Ils passèrent de nations en nations, et d'un royaume à l'autre.
14. Dieu ne permit pas qu'on leur fit aucune injure, et en leur faveur il reprit les rois mêmes.
15. Gardez-vous (leur dit-il) de toucher à ceux qui me sont consacrés, et n'entreprenez rien contre mes prophètes.
16. Il appela la famine sur la terre, et il détruisit tout le pain, ressource ordinaire de l'homme pour sa nourriture.
17. Il envoya devant eux un homme (intelligent); Joseph fut vendu comme un esclave.
18. On resserra ses pieds dans des entraves; la douleur de se voir enchaîné affligea son âme, jusqu'à ce que les prédictions qu'il avait faites fussent accomplies.
19. L'inspiration de Dieu l'enflamma: le roi envoya vers lui, et le délivra; le maître de ces peuples le mit en liberté.
20. Pharaon l'établit maître dans sa maison, et il lui donna tout pouvoir sur ses états.
21. Afin que Joseph instruisit les grands de ce royaume comme il était instruit lui-même, et qu'il enseignât la sagesse aux vieillards de cette nation.

25. Et intravit Israel in Ægyptum, et Jacob accolâ fuit in terrâ Châm.
26. Et auxit populum suum vehementer, et firmavit eum super inimicos ejus.
27. Converterit cor eorum, ut odirent populum ejus, et dolui facerent in servos ejus.
28. Misit Moysen servum suum; Aaron, quem elegit ipsium.
29. Posuit in eis verba signorum suorum et prodigiorum in terrâ Châm.
30. Misit tenebras, et obscuravit, et non exacerbavit sermones suos.
31. Converterit aquas eorum in sanguinem, et occidit pisces eorum.
32. Edidit terrâ eorum ranas in penetralibus regum ipsorum.
33. Dixit, et venit eynomyia et einiphes in omnibus finibus eorum.
34. Posuit pluvias eorum grandinem, ignem contrivit lignum finium eorum.
35. Et percussit vineas eorum et ficulneas eorum, et contrivit lignum finium eorum.
36. Dixit, et venit locusta, et bruchus, cujus non erat numerus.
37. Et comedit omne fœtum in terrâ eorum, et comedit omnem fructum terrâ eorum.
38. Et percussit omne primogenitum in terrâ eorum, primitias omnis laboris eorum.
39. Et edidit eis cum argento et auro, et non erat in tribubus eorum infirmus.
40. Latata est Ægyptus in protectione eorum, quia incubuit timor eorum super eos.
41. Expandit nubem in protectionem eorum, et ignem, ut luceret eis per noctem.
42. Pelierunt, et venit coturnix, et pane cœli saturavit eos.
43. Diripuit pétrâ, et fluxerunt aque; abierunt in siccâ flumina.
44. Quoniam memor fuit verbi sancti sui, quod habuit ad Abraham puerum suum.
45. Et eduxit populum suum in exultatione, et electos suos in lætitiâ.
46. Et dedit illis regiones gentium; et labores populorum possederunt.
47. Ut custodiât justificationes ejus, et legem ejus requirant.

COMMENTARIUM.

VERS. 41.—HALLELUIA (1). Halleluia postea à Se-

(1) Que vox in fronte hujus Psalmi legitur apud Septuaginta et Vulgata, apud Hebræum ad calcem superioris habetur. Fuere olim, qui duplex *halleluia* hic ponendum docerent, alterum in calcem superioris, alterum in fronte præsentis; ac certissimi principi loco illud ponebant, Psalmos, quibus *halleluia* in fine deceret, neque in fronte habere; quosdam tamen esse, qui in fine haberent, minima vero in fronte. Hæc tamen dogmata incertissima sunt: at, certa sunt, quid Psalmi explicationem jurent, cujus vel in fronte vel in calcem *halleluia* legatur?

Dualibus vocibus constat *halleluia*, ex *hallelu*, laudate, et *ia*, Dominum. Aliud etymon scribitur

22. Alors Israël entra dans l'Égypte, Jacob demeura comme étranger dans la terre de Châm.
23. Dieu y multiplia extrêmement son peuple, et le fortifia beaucoup plus que ses ennemis, (ou le rendit plus puissant que ses ennemis).
24. Il changea le cœur des Égyptiens au point qu'ils commencèrent à haïr son peuple, et à user de fraude contre ses serviteurs.
25. Il envoya son serviteur Moïse; et il envoya Aaron dont il avait fait choix.
26. Il mit dans eux la puissance d'opérer des signes et des prodiges dans la terre d'Égypte.
27. Il envoya des ténèbres, et répandit une obscurité (générale), et il ne fit point alors de menaces (à Pharaon).
28. Il changea leurs eaux en sang, et il fit mourir leurs poissons.
29. La terre produisit (par son ordre) des grenouilles qui infectèrent les appartements même de leurs rois.
30. Il dit, et il naquit un nombre infini d'insectes et de mouches, dans toutes leurs contrées.
31. Il fit tomber la grêle en aussi grande abondance que la pluie; et un feu dévorant ravagea leur terre.
32. Il frappa de cette grêle leurs vignes et leurs figuiers; il brisa les arbres plantés dans toutes les contrées de ce royaume.
33. Il dit, et virent des sauterelles et des hannetons sans nombre.
34. Ces insectes dévorèrent toute l'herbe de leurs campagnes, et firent périr tous les fruits de leur terre.
35. Il frappa ensuite tous les premiers nés du pays, toutes les premières des familles, (ou toutes les premières des récoltes qu'ils espéraient de leurs travaux).
36. Il tira enfin les Israélites chargés d'or et d'argent; et il ne se trouva point de malades dans leurs tribus.
37. L'Égypte se réjouit à leur départ, parce que la peur que les Égyptiens avaient d'Israël, était extrême.
38. Il étendit une nuee pour les couvrir, et il fit briller des feux pour les éclairer pendant la nuit.
39. Ils demandèrent, et des caillies vinrent en abondance: ils demandèrent, et ils furent rassasiés d'un pain céleste.
40. Il ouvrit la pierre, et les eaux coulérent; un fleuve se répandit dans ces lieux arides;
41. Parce qu'il se souvint de la parole sainte qu'il avait donnée à son serviteur Abraham.
42. Il tira son peuple (de l'Égypte) plein de joie, il délivra ses élus remplis de sentiments d'allégresse.
43. Il leur donna les pays habités par les nations, il les mit en possession des terres cultivées par les peuples (de Chanaan);
44. Afin qu'ils gardassent ses cérémonies, et qu'ils fussent fidèles à s'occuper de sa loi.

pting, pro inscriptione hujus Psalmi, Masoretae sup-

S. Athanasius, constatque docet ex *Al*, Deus, et, fortis, *ia*, robustus. Qui hoc etymon sanctissimo Patri vendidit, Hebraicè profecè ignorabat. Addit, tradidit à Patribus sententia Terri, angelos in oculis canere *halleluia*; Cherubim vero, Sanctus, Sanctus, Sanctus, ingeminare. Præter vocis significationem, *halleluia* quoddam acclamationis genus sonat, orationemque, quam grammatici satis exprimere nequeunt: quamobrem veteris Testamenti interpretes intactam reliquerunt; et Ecclesia solum sensu inter precandi formidat usurpavit.

Scriptus est Psalmus, vel saltem priores duo et viginti versiculi, à Davide, cum *area* et *tabulis* Obedi-

neque, ubi Augustinus docet variare) etsi pluraliter eum tunc, idem tamen pollut, iuxta interpretationem R. Eleazar et R. David: *Et non variari sermones eius*, plage scilicet, vel signa et prodigia, de quibus loquebatur vers. 27, q. d.: Signa et prodigia non variari verba Dei, sed fideliter venerunt super eos, prout ipse dixerat. Signa illis ad Dei mandatum per Moysen et Aaron edita apparuerunt. Hæc illi, contra sciolos, qui deteriora perpetuò eligunt, ut quoquo modo possint nostram editionem carpere. Unde hic quarum suppositum remotius: Et non variarunt, Moses scilicet et Aaron, sermones eius. Mandata Dei non detrectarunt, eis non repugnârunt, quòcumque mitterentur à Deo proficiscentes, etiamsi comminaretur Phario. Exacerbare autem Septuaginta solent accipere pro variari, detrectare, repugnare, amaro et acerbo animo facere, ut *marah*, et *marar*, sicuti voce finitima, ita eim significatione. Gall: *N'a pas fait à regret ses paroles*, *ses promesses ou menaces*. Fortassis etiam Septuag. immutaverunt numerum, quòd putarent in fonte esse mysterium sanctissimæ Triadis. Nam non video cur non possit esse plurale pro singulari: Non exacerbaverunt sive variarunt (Pater, Filius et Spiritus sanctus) sermones suos, pro, non exacerbavit, sive variavit (Dominus Deus); quod isti ad mysteria obtusi non percipiunt. SERMONES SUOS, promissiones suas, factas videlicet Mosi vel Abrahæ, ut infra vers. 42, non variavit, neque acerbè, sive agrè prestavit.

VERS. 29. — CONVERTIT AQUAS EORUM IN SANGUINEM, Exod. 7, v. 16. Prima plaga veris tempore vertit aquas eorum tam marinas et fluviales quam puteanas, fontanas et alias, in sanguinem, ut sit cruciarentur, et alius aquæ usibus privarentur. Patore etiam et labe aquarum extinxit illorum pisces, ut et cibi penuria laborarent. Nam Ægyptus his magnâ ex parte vivit, Num. 11, v. 5 et 22. PISCES EORUM, quibus vescabantur ad delicias et gratis, id est, nullo vel vili pretio proprie comari et multitudine. Earum etiam verti possit, aquarum videlicet. *Main* enim est masculini generis.

VERS. 30. — EDIDIT TERRA EORUM RANAS. Secunda plaga, Exod. 8, v. 5, ad eos in corporibus vexandos et cibis. Nam intra furnos et cibos se rane inserebant. Edidit, produxit ranas magnâ copâ, *ibid.*, v. 6. Alii qui non putant esse vulgares ranas, sed venenatas et horrendas, quales sunt rubra, buffones. Alii etiam, ut refert Aben-Ezra, crocodilos è fluvio exeuntes et homines rapientes, Arabiè, *altam sub.* Atqui, inquit, *tsophardelim*, vulgatas ranas in fluminibus et rivis coaxantes significant, Gallicè, *grenouilles*, ut R. Seiom. Gallus exponit. Deinde in his magis elinect Dei digitus, potentia, iudicium, *non minus clara*, ut loquitur Plinius, lib. 8, c. 29, *list. natur.*, *critici documento, sunt è contemptendis animalibus, ut cium à cuculis suffossum in Hispaniâ oppidum, à talpis in Thessaliâ, à ranis civitas in Galliâ pulsa, ab locustis in Africâ, à muribus incolæ ex Gyano Cycladum insulâ fugati, in Italiâ Amyclæ à serpentibus deleta, à scor-*

pionibus et solpings gens Æthiopia citra Cynanmaga subata, à scolopendris Otricretes abacii. Atque hæc atheus contra istos qui omnia è communibus rerum naturis metiuntur, et vocabula per vim ad suam perfidiam trahunt. IN PENTRALIBUS, in cubilibus; non solum in vulgi domibus, sed etiam regum palatiis et cubilibus interioribus, Exod. 8, v. 2. *Ascendit è fluvio rana in penetralia quæque Pharaonis et Ægyptiorum, non reformidans strictos custodiam et militum enses, nec mortem ipsis à satellitibus intentatam*, inquit R. Jacob, è vetustis traditionibus. Quod miraculum hic canit David, à paucis observatum. Nempè ranas è fluvio ingressas *bahadar mishachbea, vexal mithatheca*, in secretis cubiculum, et super lectum Pharaonis, inter medios enses, per medias custodias, itemque januas et fenestras clausas, non in illis locis interioribus per putredinem natas, haud dubiè per penetrationem dimensionum, à quâ tantoperè abhorret Calvinista, vel majore alio miraculo illis è fluvio currentes et perturbantes, per quod etiam implebant illorum furnos, panaria, cibos quantumcumque clausos et septos.

VERS. 31. — DIXIT, ET VENIT CYNOMIA. Quarta plaga ad terram corrumpebam et aerem inficiendum. CYNOMIA, Hebraicè *harob*, mixtio sive congregatio muscarum et insectorum, Exod. 8, v. 21, 22 et 10. Sed Septuaginta per synecochem speciem pro genere posuerunt, muscam videlicet caninam, muscarum molestissimam. Hic autem etiam elixit miraculum de dimensionum penetratione. Nam hæc insectorum genera replevisse Ægyptiorum domos Moses indicat, tamen diligenter clausas. Ubi tertium accessit, dum Israelite ab his non sunt infestati. Quod in hæc plagâ primum observat Moses, *ibid.*, v. 22. Fortasse, ut notat Aben-Ezra, Exod. 7, v. 17, quæ tres primæ, sanguis, rana, cyniphe, communes illis fuerunt cum Ægyptiis, reliquæ septem Ægyptiorum proprie. Et si R. Japhet aliter quam ferè omnes sequuntur. CYNIPES, pediculi, propriè. Tertia plaga, ad corpora hominum jumentorumque, graviter infestanda, terra pulvere in eos verso. At noster cyniphe pro synecochem, speciem pro genere, pediculus caninus pro pediculus simpliciter allusione quadam ad vocem Hebraeam *cinnim*, unde debet scribi per y, à *xinn* canes, *xinnep*, *xinnos*. Et quavis Greco sit π , Latine tamen usu veteri est *vel ph* ut à *spphalon*, trophaeum. Septuaginta in Exodo aliam allusionem secuti sunt. Nam vertunt *xinnos* vel *xinnos*, culices, insectum pennatum infestans arbores et jumenta, apud Plinium, lib. 17, v. 34.

VERS. 32. — POSUIT PLEVIAS EORUM. Transit illi duas plagas, quintam de peste animalium, et sextam de ulceribus, sive pustulis hominum. POSUIT, convertit. Nam pluit eis grandinem. IGEM COMBUENTEM, pecora et homines foris repertos, et herbas agris, scorsum linum in culmo positum, et hordeum jam spicatum, Exod. 9, v. 18, 19: sub finem videlicet februarii, unde non attingisse dicitur triticum, et frumentum, quia serotina et adhuc in herbas. Periphrasis autem

est fulminis. Nam septima est plaga, quæ appellatur quidem grandis, sed mixtos habuit ignes, tonitrua, pluvias, aliosque meteoros spiritus.

VERS. 33. — ET PERCUSIT VINEAS, vere, quando vineæ, ficus et arbores promittebant fructuum magnam copiam trasis botris, et baccis. LIGNUM, arbores, virgulta in finibus et terminis Ægyptiorum inventa.

VERS. 34. — DIXIT, ET VENIT LOCUSTA, duobus mensibus post, quando frumenta spicata erant sub Pentecosten, incidentem in sextum sivan sive mali, quæ proinde festum messis, Exod. 23, v. 10, et primidarum (trifici) dicitur. *Bruchus* פְּרֵי לֵלֶק, species est locustæ omnia lambentis. In Exodo fit duntaxat mentio *arbè*, i. e., locustæ; sed quia est nomen generis, nec semper restringitur ad speciem, David docet non in hæc plagâ, i. e., octavâ, unicum sevisse locustarum genus.

VERS. 35. — ET COMEDIT OMNE FOENUM. Locustæ et bruchus omnem fructum arborum, et quicquid grandis et fulgur reliquerant, consumperunt. FOENUM, herbam virentem propriè aestatis tempore quando ferum prope est maturum. FRUCTUM TERRE, segetes, quæ in superiore plagâ nondum evectæ erant in culmum sive spicam, Exod. 9, v. 32.

VERS. 36. — PERCUSIT VINEAS EORUM ET FIGULINEAS, redeunte altero vere. Nam plage hæc non continenter, sed per intervalla et spatio duodecim mensium contigerunt. PAMOGENTUM, hominum et pecorum. Postrema et decima plaga, quæ adactas est Phario eos dimittere. PRIMITIIS OMNIS LABORIS, vel fortitudinis et virtus Exod. 12, v. 12. Cur autem sic periphrastice vocetur primogenita, diximus supra, Psal. 77, v. 57. Judæos ex Ægypto eduxit divites et incolumes, ut ne unus quidem esset infirmus et imbecillus ad conficiendum iter in Palestinam. Viatico et firmâ valetudine ad iter instruxit Exod. 15, v. 18. Nam ne unus quidem illorum fuit Ægyptiacis plagis vexatus. Aurea autem et argentea vasa, aliique ejusmodi ab Ægyptiis consecuti sunt.

VERS. 37. — ET DEDIT EOS CUM ARGENTO ET AURÒ (1).

(1) Deus populum suum non solum liberavit de captivitate Pharaonis, sed etiam ditavit magnis opibus: jussit enim ut Hebræi peterent à vicinis suis Ægyptiis, viri à viris, et mulieres à mulieribus vasa argentea, et aurea, et vestes pretiosas, et simul dedit gratiam populo suo coram Ægyptiis, ut facile illis crederent, et commoderent omnia quæ petebant, ut habetur Exod. 11 et 12; atque hoc est quod propheta commemorat, dicens: *Et dedit eos, de Ægypto videlicet, cum argento et auro*, id est, cum ingenti copâ vasorum et argenteorum, quæ commodatò acceperant ab Ægyptiis. Disparant theologi an dispensaverit Deus in precepto: *Non furaberis*, quando jussit Hebræis ut per speciem mutui vel commodatî spoliarent Ægyptos; sed non opus erat dispensatione in precepto naturali, cum Deus, ut Dominus absolute verum omnium, potuerit transferre bona illa Ægyptiorum in Hebræos, et etiam quia potuit, ut summus Juxta, traderet bona illa Ægyptiorum Hebræis loco mercedis quam illis debebant Ægypti ob labores in quibus eas servare coegerant. Sic S. August., q. 59 in Exodum, et lib. 22 contra Faustum, c. 71, et videtur hoc ipsum affirmare Liber Sap. cap. 10, in illis verbis: *Et reddidit iustus mercedem laborum suorum, et dedit*

argenteis et aureis vasis aliisque pretiosis Ægyptiorum opibus commodatò acceptis. ISFIMUS, *coshet*, cornuens, labens, prop. nutans, id est, debilis, ut apud prophetam, Isa. 33, v. 5. GENA, *cosieth*, *debita*, q. d.: Inter eos nullus erat non modò æger, sed ne debilis quidem, aut imbecillus. Erant enim omnes alacres et expediti, Exod. 14, v. 18, viri fortes et strenui, *ibid.*, lib. 12, v. 57, ad 600 hominum millia præter inferiores 20 annis.

VERS. 38. — LETATA EST ÆGYPTUS IN PROFECTIONE, in egressu; cum exirent, quia invaserat eos timor ob plagas et flagella.

VERS. 39. — EXPANDIT NUBEM IN PROTECTIONEM EORUM, quæ protegeret ab æstu, ignem qui illuminaret viam per quam ituri essent. Imò et turruque ad præmonstrandam viam. In illis etenim Saracenicis desertis viarum nulla exstant vestigia, ob arenas lavi ventorum fabello mobiles et delubres, idèque viatores in illis, ut nautæ in mari, uti cogunter instructis quibusdam quasi nauticis quadratibus, ad indicandas mundi plagas et dirigendas protectiones. *In columnâ* (ait Nehemias c. 9, v. 2), *nubis ductor corum fuisti, et in columnâ ignis pro noctem, ut appareret eis*. IN PROTECTIONEM, in umbraculo et tegumentum adversis solem et ardores. Nam deserta Saracænica sive Arabica torrida sunt ratione climatis, item arenarum solis radios reflectentium. Sed et contra feras et hostes. Sic enim nubem interpositit inter ipsos et Ægyptios, ne propinquarent totò nocte Exod. 14, v. 20. IGENEM, columnam igneam ad illustrandam noctem, adversum teubarum perniciem. Et sic Apoc. 11, lib. 8 *Const. Clementis*, *σπίλον πυρός τὸν κίονα πρὸς γούρατος, καὶ στίλιον νεφέλης ἡμέρας πρὸς αἰματὸν οὐλοῦτος*.

VERS. 40. — PANE CEREI SATURAVIT EOS, magna crederetur demisso spatio 40 annorum, Exod. 16, v. 35, quo pro pane utebantur. Nam non nisi defecit post transitum Jordanis decimo quinto mensis nisan, descendens in quemlibet mansionum locum ad illud usque tempus, adeò ut cum illis transierit Jordanem, Aben-Ezra, Exod. 16. Et si Fasciculus myrrhæ, ejus descensum terminat Jordanis orâ.

VERS. 41. — DIRIPTIT PETRAM, ET FLUXERUNT, aperuit propriè. ABERUNT, id est, decurrerunt in loco siccitatis et aqualoris, per locum et desertum exundârunt aquæ copiosæ, quasi fluvius. Postquam rupes percussione Moysis fuisset rupta et aperta. Neque enim hoc de fissis mari et Jordane, et sicum iter Israël transituro præbentibus. FLUMINA, loquitur de percussione rupis in Raphidim, Exod. 17, v. 7, ubi aqua rupe instar fluvii consequens et comitans per desertam exercitum, exundavit, ut supra, Psal. 77, v. 20.

VERS. 42. — QUOD HABUIT AD ABRAHAM PUEBUM illos in viâ mirabili. His accessit aliud beneficium, quòd cum Ægypti variis morbis affecti fuissent, et tandem primogenita omnia eorum occisa, apud filios Israël nulla plaga deservit, et hoc est quod cantat hoc loco propheta, cum addit: *Et non erat in tributu eorum infirmus.* (Hellarminus.)

SUM, quod sancto promiserat Abraham servo sive cultori suo, Gen. 17, etc.

VERS. 43. — *IN EXULTATIONE*, exultant et letet, (lege Psal. 50, vers. 23). Exultantes et letos eduxit ex Aegypto. *EXERCUS*, Israelitas, ut supra, vers. 7. *IS LETITIA* cum laude et cantico.

VERS. 44. — *ET DEBIT* ILLIS REGIONES, terras propriè Chananeorum. *LABORES*, opes, bona, que sibi multo labore populi Chananeorum acquisierant, plantaverant, severant, construxerant, ipsorum denique

NOTES DU PSAUME CIV.

Il a pour titre dans les LXX et dans la Vulgate, *Alleluia*. Ce mot n'est point dans l'hébreu à la tête de ce psaume, mais il se trouve à la fin du psaume précédent. Il n'y a pas grande difficulté à rendre raison de cette différence. Les exemplaires dont se servaient les LXX, contenaient les psaumes transcrits de suite, et probablement sans séparation. Ces interprètes ont tout vu le mot *Alleluia* après le dernier verset du psaume 103, et ils en auront fait le titre du psaume 104. La même chose sera arrivée aux psaumes 106, 113, 114, 116, 117, 153, 146, où l'on voit aussi *Alleluia*, quoique ce mot ne soit qu'à la fin du psaume qui précède.

On ne peut pas douter que ce psaume, ou un autre fort semblable, n'ait été composé par David, à l'occasion du transport de l'arche de la maison d'Obedon sur la montagne de Sion. On lit les quinze premiers versets de ce psaume au premier livre des Paral. chap. 16, où l'histoire de cette cérémonie est décrite. Après qu'on vient le psaume 95; et de ces deux psaumes, ou parties de psaume, résulte tout ce qui fut chanté dans le transport de l'arche. Il y a cependant des différences entre ce cantique du transport de l'arche et nos deux psaumes 104 et 95 : ce qui me fait croire qu'ils ont été retouchés par David ou par quelque autre prophète; en sorte que ce sont des ouvrages différents, quoique assez semblables. Il faut bien que le psaume 104, en particulier, soit un ouvrage différent, puisqu'il n'y a que ces quinze premiers versets sur quarante-quatre qu'il contient, qui ressemblent à ce qui fut chanté lors du transport de l'arche. Il n'y a pas d'apparence, pour le dire en passant, que le psaume 95 ait jamais fait partie de ce psaume 104, puisque les vingt-neuf derniers versets de celui-ci n'ont rien de commun avec ce psaume 95. Si ce dernier avait été lié avec le psaume 104, comment les vingt-neuf versets se seraient-ils conciliés avec ce psaume 95?

Au reste, notre psaume 104 raconté les bienfaits dont Dieu avait comblé son peuple, et le Prophète en prend occasion de l'exhorter à célébrer les louanges de Dieu.

VERSETS 1, 2.

Le sens de ces versets est fort clair. Le Psalmiste invite son peuple à louer le Seigneur, à l'invoquer, à le célébrer par des chants et sur les instruments de musique, à faire connaître ses œuvres et ses merveilles parmi les nations. Ces derniers mots avertissaient les Juifs que les nations étaient aussi destinées à connaître et à honorer le vrai Dieu : ce qui était une annonce de leur vocation future à la loi.

Il n'y a point de différence entre le texte et les versions : ce n'en est pas une que l'addition d'*et* dans le premier verset devant, *invocare* son nom.

RÉFLEXIONS.

Il y a une sorte de gradation dans cette invitation du Prophète. Nous devons d'abord reconnaître le grandeur de Dieu, et concevoir des idées sublimes de sa puissance, de sa majesté, de son éternité, de tout son être. Ce premier exercice nous conduira facilement à invoquer son saint nom; car la connaissance

omni veluti hereditaria sunt consecuti. Fructus terræ illius, pagos et civitates magnâ industriâ et labore consecutis.

VERS. 45. — *UT CUSTODIANT* JUSTIFICATIONES, statuta religionis et ceremonias requirent, Hebraice, *inimoro*, id est, conservent. Atque hæc causa generalis Dei erga nos beneficiorum, ut agnoscatur, colatur, ametur, Psal. 77, v. 7, Lev. 29, v. 26, Jos. ult., Psalmum concludit in fonte, *alleluia*, quod nostri conferunt in sequenti principium, de quo illic.

NOTES DU PSAUME CIV.

du besoin que nous avons de sa protection, nous porterons sans efforts à implorer son secours. Mais le zèle de sa gloire et l'amour que nous devons à nos semblables, ne nous permettront pas de garder le silence sur les œuvres de la puissance divine, sur les bienfaits dont il comble le genre humain. De là nous venons nous obligés de lui rendre un culte public dans l'assemblée des fidèles, de joindre nos chants et nos actions de grâces à la voix et aux fonctions des ministres du sanctuaire; enfin nous nous entreliendrons, soit avec nous-mêmes, soit avec nos frères, de ce qu'il y a de plus sublime dans les mystères de la religion. Ce que le Prophète recommandait à son peuple, convient bien plus parfaitement aux fidèles de la nouvelle alliance, puisqu'ils ont une connaissance bien plus étendue que les Juifs des prodiges d'amour que Dieu a opérés par son Fils.

VERSETS 5, 4.

Il n'y a d'autre différence dans l'hébreu qu'un second verset. Au lieu de, *et confirmavit*, les hébraïstes traduisent, *et virtutum ob fortitudinem ens*. On observe avec raison que le mot hébreu, *fortis*, est. Or, les LXX n'ont point tenu ces points; qui ne peut donc les révéler. D'ailleurs nous sommes autant la postérité d'Abraham et de Jacob, que ce peuple choisi de Dieu; puisque, selon l'Apôtre, les vrais enfants de ces patriarches sont ceux qui imitent leur foi. Rappelons donc à notre mémoire les prodiges de la main de Dieu, rappelons-nous ses jugements et ses lois; mais ajoutons-y les merveilles de la nouvelle alliance, tout ce que Dieu a fait en faveur des hommes par le grand mystère de la rédemption, tout ce qu'il a promis aux vrais enfants des patriarches, tout ce qu'il a prononcé d'anathèmes contre les incrédules, les opiniâtres, les ennemis de son nom. Notre mémoire est si vive pour nous représenter des bagatelles, pour nous troubler par des objets qui devraient être ensevelis dans un éternel oubli; ne sera-t-elle donc sans activité qu'à l'égard de Jésus-Christ et de tout ce qu'il a fait pour nous? Nous nous ressouvenons des principes qu'on nous a donnés des sciences et des arts; perdons-nous de vue les enseignements qui sont consignés dans l'Évangile et dans les écrits des Apôtres? Souvenez-vous, disoit S. Paul, aux Ephésiens, que vous étiez autrefois sans Jésus-Christ, sans Dieu, dans ce monde, et que vous étiez présentement près de Dieu par le sang de Jésus-Christ, qui est devenu notre paix, qui a expié dans sa propre chair toutes les iniquités qui nous rendaient ennemis de Dieu. C'est sur la mémoire que porte le saint exercice de la présence de Dieu; si nous ne savons pas nous rappeler Jésus-Christ et tous ses mystères, et toutes ses souffrances, et toutes ses leçons, et toutes ses promesses, nous retomberons dans l'état de ces malheureux qui sont sans Dieu dans ce monde. Ah! Seigneur, disoit S. Augustin, nous êtes dans une mémoire; depuis que je vous ai connus, je ne vous ai point oublié; c'est là que je vous trouve, et que je prends mes délices en vous.

RÉFLEXIONS.

On peut dire que les livres saints vont au-devant de nos inclinations, qu'ils entrent dans nos penchants, et qu'ils nous mettent en voie de les satisfaire. Nous en tirons ici trois exemples. L'homme cherche la gloire, le plaisir, les richesses; et le Prophète nous dit de nous glorifier, de nous réjouir, de chercher ce qui peut nous enrichir; mais tout cela est en Dieu. Glorifions-nous de connaître son saint nom, mais mettons cette gloire retourne à Dieu comme à son principe; réjouissons-nous, et que cette joie pénètre intimement toutes les facultés de notre âme; mais qu'elle ait pour objet le service du Seigneur. Cherchons tous les biens, et ne nous reposons point jusqu'à ce que nous les ayons trouvés; mais concevons que ces biens sont en Dieu seul, que la possession de Dieu peut seule faire notre bonheur.

S. Augustin observe que celui qui cherche le Seigneur, l'a déjà trouvé par la foi; et il rappelle à ce sujet le mot d'Isaïe : *Cherchez le Seigneur, et que l'impie abandonne ses voies*. Comment l'impie abandonnerait-il ses voies, s'il n'avait la foi de Dieu? Celui qui cherche Dieu le cherche donc par l'espérance, parce qu'en cette vie nous ne le voyons pas encore, et qu'il est. Mais dans le ciel même, ajoute le saint docteur, ne le cherche-t-on pas encore? Qui sans doute, parce

qu'il faut chercher sans fin celui qu'on doit aimer sans retour, sans cesse et sans dégoût. Les anges le voient et désirent toujours de le voir. C'est le propre de l'amour d'être infini dans ses desirs, parce qu'ils sont finis; en cherchant ces objets on se lasse; en les possédant on se dégoûte. Dieu seul peut satisfaire ce penchant insaisissable, parce qu'en Dieu seul sont des biens qui ne s'épuisent point.

VERSETS 5, 6.

Les Prophètes rappellent sans cesse le peuple d'Israël aux merveilles du Seigneur, aux prodiges opérés par sa puissance, aux jugements ou aux décrets émanés de sa bouche. Ils le font ressouvenir qu'il est la postérité d'Abraham et de Jacob; que Dieu l'a choisi préférentiellement à tous les autres peuples de la terre. Ces merveilles au reste et ces prodiges sont les événements arrivés du temps d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, les miracles opérés dans l'histoire sacrée. Ces jugements sont ou les punitions exercées contre les impies, ou les loix données à Israël.

L'hébreu dit proprement : *Postérité d'Abraham, son serviteur; enfants de Jacob, ses élus*; en sorte que son *serviteur* est un génitif, et *ses élus* au nominatif pluriel. Les LXX mettent ces deux substantifs au pluriel, *postérité d'Abraham, ô vous, ses serviteurs; enfants de Jacob, ô vous, ses élus*. Notre Vulgate met, *servi et electi*, deux mots qui sont au génitif singulier, ou au nominatif pluriel. Il semble que les LXX ont en raison de mettre ces deux mots au pluriel, parce que l'égalité du style est par-là mieux conservée. Notre version française est conforme à l'hébreu. Au fond, la chose est assez indifférente, puisque le sens est toujours le même.

RÉFLEXIONS.

Les merveilles que Dieu a opérées dans l'ancien Testament, sont autant pour nous que pour les Israélites, parce que ce sont des preuves de la religion révélée. D'ailleurs nous sommes autant la postérité d'Abraham et de Jacob, que ce peuple choisi de Dieu; puisque, selon l'Apôtre, les vrais enfants de ces patriarches sont ceux qui imitent leur foi. Rappelons donc à notre mémoire les prodiges de la main de Dieu, rappelons-nous ses jugements et ses lois; mais ajoutons-y les merveilles de la nouvelle alliance, tout ce que Dieu a fait en faveur des hommes par le grand mystère de la rédemption, tout ce qu'il a promis aux vrais enfants des patriarches, tout ce qu'il a prononcé d'anathèmes contre les incrédules, les opiniâtres, les ennemis de son nom. Notre mémoire est si vive pour nous représenter des bagatelles, pour nous troubler par des objets qui devraient être ensevelis dans un éternel oubli; ne sera-t-elle donc sans activité qu'à l'égard de Jésus-Christ et de tout ce qu'il a fait pour nous? Nous nous ressouvenons des principes qu'on nous a donnés des sciences et des arts; perdons-nous de vue les enseignements qui sont consignés dans l'Évangile et dans les écrits des Apôtres? Souvenez-vous, disoit S. Paul, aux Ephésiens, que vous étiez autrefois sans Jésus-Christ, sans Dieu, dans ce monde, et que vous étiez présentement près de Dieu par le sang de Jésus-Christ, qui est devenu notre paix, qui a expié dans sa propre chair toutes les iniquités qui nous rendaient ennemis de Dieu. C'est sur la mémoire que porte le saint exercice de la présence de Dieu; si nous ne savons pas nous rappeler Jésus-Christ et tous ses mystères, et toutes ses souffrances, et toutes ses leçons, et toutes ses promesses, nous retomberons dans l'état de ces malheureux qui sont sans Dieu dans ce monde. Ah! Seigneur, disoit S. Augustin, nous êtes dans une mémoire; depuis que je vous ai connus, je ne vous ai point oublié; c'est là que je vous trouve, et que je prends mes délices en vous.

VERSETS 7, 8.

Le Prophète commence l'énumération des merveil-

les du Seigneur par l'alliance faite avec les patriarches; et il déclare d'abord que le Seigneur est le Dieu d'Israël, mais que ses droits ne se bornent pas à ce peuple, et qu'ils s'étendent à toute la terre, à toutes les nations du monde. Il insiste après cela sur les promesses faites à Abraham, à Isaac, à Jacob; il dit que cette alliance et ces promesses étaient destinées à se perpétuer, et à s'accomplir durant mille générations, et que le Seigneur s'en est toujours souvenu. Ces mille générations marqueraient la durée du monde, à compter depuis la vocation d'Abraham, si cette expression devait être prise selon la rigueur des termes; et ces mille générations, en prenant un siècle pour trois générations, seraient une somme de 33,500 ans qui devraient s'écouler depuis la vocation d'Abraham jusqu'à la consommation générale. Il est aisé de voir par ce calcul, qu'il ne faut pas regarder ces mille générations pour un nombre fixe et déterminé, mais pour la somme de tous les temps jusqu'à la fin du monde, et peut-être même pour l'éternité. Il est encore plus manifeste que cette durée de mille générations ne concerne pas la durée du peuple d'Israël en corps de nation. Les promesses de Dieu sont infailibles, et ce peuple depuis Abraham jusqu'à la destruction de Jérusalem, n'a subsisté que deux millions, qui ne comprennent que six cents générations. Le Prophète veut donc dire que les promesses faites aux patriarches doivent s'accomplir dans toute la suite des siècles; ce qui ne se vérifie que dans l'Église chrétienne; ce qui est le royaume éternel de Jésus-Christ.

RÉFLEXIONS.

Ce mot seul du Prophète, *le Seigneur, l'Éternel lui-même est notre Dieu*, n'aurait suffi pour nous maintenir dans la foi continue de sa présence, dans le désir de lui plaire, dans la fidélité à ses saintes lois. Ses droits et ses jugements s'étendent à toute la terre; par conséquent il nous commande partout, il nous impose partout l'obligation de lui obéir. *Quelle ingratitude*, disoit S. Jérôme, *de dire en nous-mêmes de celui qui nous donne la vie, que de mépriser les lois de celui qui ne nous impose que pour nous récompenser!* C'est bien la pensée du Prophète, quand il nous parle des promesses de Dieu. Elles n'ont été liées avec des préceptes, que pour nous conduire, par l'obéissance, à la possession de Dieu même, qui est l'auteur et la source de tous biens.

Dieu a fait des promesses pour toutes les générations des hommes; ces générations passent les unes après les autres, mais Dieu, qui est éternel, se souvient toujours de ce qu'il a promis, et il donne tous-jours ce qu'il a fait espérer. Ne considérai-je jamais en chrétien ces trois choses, l'éternité de Dieu, les bornes de cette vie, et le désir que nous avons de vivre toujours? Si l'une de ces trois choses manquait, il n'y aurait ni religion, ni bonheur même à espérer pour l'homme. Que Dieu ne fut pas éternel, que deviendrait ses promesses? et quand il les accomplirait, que serait-ce que des promesses qui auraient pour objet des biens finis et périssables? Que nous ne dussions jamais terminer ici-bas notre carrière, quelle consolation aurions-nous dans les disgrâces dont elle est traversée? Que nous n'eussions plus le désir de l'immortalité, quel intérêt prendrions-nous à celle qui nous est promise? Le remède à tous nos maux, disoit très-bien S. Augustin, est dans ce peu de paroles : *Vous aurez la vie éternelle. Parce que les hommes veulent vivre, Dieu leur a promis la vie; et parce qu'ils craignent beaucoup de mourir, il leur a promis la vie éternelle. Qu'aimons-nous? la vie; nous l'avons. Que craignons-nous? de mourir; nous vivrons éternellement. Telle est notre consolation; et tel est l'appui de notre faiblesse.*

VERSETS 9, 10, 11, 12.

Ces quatre versets sont le développement du verset 8, qui ne parle qu'en général de l'alliance et des promesses de Dieu. Ici le psalmiste nomme les trois

patriarches avec qui le Seigneur avait traité. Cette alliance fut confirmée par serment; elle fut établie sur un décret immuable; elle devint une loi éternelle. Elle consistait à promettre la terre de Chanaan, pour être possédée en propre par la postérité d'Abraham, d'Isaac, et de Jacob. Ces patriarches ne formaient alors qu'une très-petite famille. Abraham n'avait qu'un fils, Isaac; Jacob, appelé depuis Israël, n'était pas même marié quand il reçut la première promesse.

J'ai traduit conformément à l'hébreu, ce mot, *in preceptum*. Le texte dit proprement un statut, un décret. J'ai mis aussi au 4^e verset, comme réduits à rien, parce que c'est le sens de l'hébreu, auquel nos versions ne sont point contraires; seulement elles disent deux fois presque la même chose: *Lorsqu'ils étaient en petit nombre et très-peu*.

Le principal objet des promesses faites à Abraham, à Isaac, à Jacob, était que toutes les nations seraient bénies dans leurs races; ce qui renfermait l'annonce du Messie rédempteur de tout le genre humain. Pour donner à sa parole un gage certain et sensible de son accomplissement, Dieu s'engagea en même temps à donner aux descendants de ces patriarches la terre de Chanaan, qu'ils posséderaient en effet, malgré les oppositions des peuples qui s'y étaient établis avant eux. Les Israélites furent maîtres de ce pays en tout ou en partie, depuis qu'ils y furent entrés sous la conduite de Josué, jusqu'à la destruction de Jérusalem sous Titus; ce qui forme une durée d'environ seize cents ans, dont il faut néanmoins retrancher les soixante-dix années de la captivité de Babylone. Quand la ville fut détruite, les nations avaient commencé à être bénies par la venue du Messie et par la prédication de son Évangile. Ainsi la principale partie des promesses était remplie, et cette partie était absolue; au lieu que celle qui avait pour objet la possession fixe et permanente de la terre de Chanaan, était conditionnelle, et supposait que la postérité des patriarches serait aussi fidèle qu'eux aux lois du Seigneur; cette condition est exprimée en beaucoup d'endroits des saints livres, notamment au chap. 28 du Deutéronome.

REFLEXIONS.

Quand les Israélites vinrent en Égypte et dans le désert, qu'ils étaient déjà devenus un grand peuple, ils durent croire que la terre de Chanaan leur serait donnée en héritage. Quand ils se virent en possession de cette terre, ils durent croire qu'il y aurait un temps où toutes les nations de la terre seraient bénies en la personne d'un descendant d'Abraham; et quand ils virent que Jésus-Christ et les apôtres, en son nom, ouvriraient la porte du salut à tous les peuples, ils durent croire que l'époque de l'accomplissement des promesses était arrivée; et ils durent se réunir dans la profession d'une même foi avec les gentils. Mais la plupart d'entre eux ne prirent que la moitié de la prophétie, ils se bornèrent à la promesse de régner en Chanaan; encore avant que d'y entrer, le plus grand nombre fut incrédule sur l'événement. Les livres saints parlent sans cesse de la vocation des gentils, et ce peuple aveugle à qui il était seul l'objet des complaisances du Très-Haut: ce qui était dit des nations, il l'entendu d'une domination temporelle qui lui serait donnée sur tous les peuples. Il attendait un Messie, mais vainqueur et conquérant à la manière des rois de la terre, et jamais il n'a élevé ses idées au-delà de ces espérances charnelles; c'est ce qui lui a fait méconnaître Jésus-Christ, et ce qui le retient encore dans son aveuglement.

Jésus-Christ, venant sur la terre, n'a plus établi de figures, il n'a plus donné des promesses temporelles, il n'a parlé que d'un culte en esprit et en vérité, il n'a proposé aux hommes que les biens de la vie future: mais comme les hommes sont toujours courbés vers la terre, il ne se trouve parmi eux qu'un petit nombre d'amis choisis qui portent leurs vues vers le ciel.

qui entendent et pratiquent l'Évangile. Les autres n'embrassent pas la religion des Juifs, mais sous le nom de chrétiens, ils se bornent aussi à la terre; et tout le fond du Judaïsme subsiste dans leur cœur. Cependant l'Église les conserve encore dans son sein, parce qu'elle espère que ses instructions, ses prières, ses exemples, les feront entrer dans la route qui mène au salut. Elle ne désespère de la conversion d'aucun homme, parce que Jésus-Christ est mort pour tous, et tels seront ses sentiments d'avec la justice; pour la séparation du bon grain d'avec le paille; pour de triomphe pour elle, parce qu'alors elle sera délivrée de tous les scandales qui la font gémir.

VERSETS 13, 14, 15.

On expose ici les témoignages de protection que Dieu avait donnés à Abraham, à Isaac et à Jacob. Ils furent éternels en divers pays, dans la Chaldée, dans la Mésopotamie, dans la Palestine, dans l'Égypte. Dieu ne permit pas qu'on les troublât dans leurs familles et dans leurs possessions. Abraham et Isaac furent délivrés du danger que leurs épouses couraient chez Pharaon et chez les rois de Gêré. La voix du ciel se fit entendre, et menaça ces princes s'ils ne respectaient pas ceux que Dieu regardait comme ses ministres et comme ses prophètes. Abraham, Isaac, Jacob, sont appelés *oints du Seigneur*, soit parce qu'ils faisaient les fonctions du sacerdoce, dressant des autels, et offrant des victimes, soit parce qu'ils étaient spécialement dévoués au service du Très-Haut, soit enfin parce que le don de prophétie leur avait été communiqué: car Abraham prévint la captivité de ses descendants en Égypte, et il est positivement appelé *Prophète* au chapitre 20 de la Genèse. Isaac prophétisa sur les destinées futures de ses deux enfants. Jacob, près de mourir, vit en esprit, et déclara en détail ce qui devait arriver aux douze tribus dont ses douze fils furent les chefs.

REFLEXIONS.

Les trois patriarches, chefs du peuple de Dieu, furent comblés des bienfaits de la Providence: elle vœuotionnellement sur eux, elle les conduisit dans toutes leurs marches et dans toutes leurs entreprises. Mais ces saints amis de Dieu répondirent, par l'étendue et la constance de leur foi, à toutes les inspirations du ciel; ils soutinrent par la vivacité de leur foi toutes les épreuves auxquelles Dieu les soumit. Aussi l'Apôtre donne les plus grands éloges à ces patriarches, et propose leur foi comme un modèle que tous les siècles doivent imiter. Ce fut en effet une foi héroïque que celle d'Abraham, d'Isaac et de Jacob: ils reçurent des promesses temporelles, et ils ne virent point l'accomplissement; il était réservé à leurs descendants: ils reçurent la grande promesse du Messie, et il ne devait être donné au monde que deux mille ans après eux; ils reçurent enfin la promesse de l'héritage céleste, et ils ne devaient le posséder qu'après la résurrection du Messie. C'était là, comme le dit l'Apôtre, *voir de loin, et s'attacher ce qui avait été promis*. Mais, malgré cet éloignement, leur foi les soutenait, et ils se regardaient comme étrangers sur la terre; ils attendaient la cité dont Dieu est l'architecte et l'ouvrier. Voilà certainement la triomphe de la foi: à peine le chrétien le plus fervent, avec tant de motifs de croire, avec tout l'éclat de la révélation évangélique, peut-il être comparé à ces saints hommes! Et combien dans le christianisme doit-on rougir, je ne dis pas seulement de leur ressembler si peu, mais de prendre même des routes toutes contraires, de n'avoir pas la première étincelle de la foi, ou de n'avoir qu'une foi qui n'opère rien! C'est bien le défaut de charité qui damne les hommes, mais c'est le défaut de foi qui étieint la charité. Dieu veut, disait saint Basile, que nous soyons *fermes et moins opiniâtres dans la foi*; c'est-à-dire, que par la foi, nous nous redressions contre les adversités, contre les mauvais exemples, contre la séduction du monde, contre les tentations de l'enfer, contre la violence des passions.

Les opiniâtres ne cèdent jamais, ils ne se laissent jamais persuader, ils perdraient plutôt la vie que d'abandonner leur façon de penser ou leurs entreprises; défaut énorme dans les affaires purement humaines; vertu sublime dans l'affaire du salut et dans tout ce qui intéresse la foi et toutes les conséquences de la foi. Les patriarches dans l'ancienne loi, les martyrs dans la nouvelle, voilà ceux que saint Basile appelle les *opiniâtres* dans la foi.

VERSETS 16, 17.

C'est toujours la suite des bienfaits de Dieu que le Prophète raconte. La famine fut envoyée sur la terre, tout le blé qui sert à la nourriture de l'homme vint à manquer; mais Dieu pourvut aux besoins de la famille sainte, en permettant que Joseph fut vendu comme un esclave, et qu'il passât en Égypte.

Dieu est représenté dans ces versets comme l'auteur de tous les événements; il appelle la famine comme un de ces fléaux dont il se sert pour punir ou pour éprouver les hommes. Il envoie Joseph pour remédier à ce mal par son intelligence. Dieu n'avait pas infligé comme cause immédiate dans le crime des frères de Joseph; mais sa providence tourna leur méchanceté au profit de l'Égypte et de la famille de Jacob.

L'hébreu dit que Dieu brisa l'appui ou le bâton du pain; c'est ce que les LXX rendent par *συνεργιστος ἄρτου*, et la Vulgate, par *firmamentum panis*. On lit de même dans Ezéchiel: *Conteram baculum panis in Jerusalem*; et l'hébreu emploie les mêmes mots qu'on lit ici: *וַיִּשְׁבֹּר אֶת-בַּעַד הַלֶּחֶם*. Il y a des interprètes qui expliquent ce *baculum panis* des épis de blé; mais il n'y a pas *baculum frumenti*, il y a *baculum panis*, pour faire entendre qu'il s'agit du pain qui est l'appui de l'homme, parce qu'il est sa nourriture.

REFLEXIONS.

La Providence est admirable jusque dans les fléaux dont elle frappe les peuples ou les particuliers. Elle ménage de telle sorte les événements, qu'il s'y trouve souvent des avantages temporels, et toujours de grands moyens de salut. Il est vraisemblable que l'Égypte fut mieux pourvue durant la famine, sous le sage gouvernement de Joseph, que si les récoltes eussent été abondantes; et il est encore vraisemblable que la présence de ce patriarche, et ensuite le séjour que firent après lui dans ce pays les descendants de Jacob, attirèrent beaucoup d'Égyptiens au culte du vrai Dieu. On en a la preuve dans la multitude d'étrangers qui accompagnèrent les Israélites au sortir de l'Égypte; et l'on voit par le Lévitique, qu'il s'était fait des alliances entre les personnes des deux nations.

Nous sommes presque toujours précipités dans les jugements que nous portons sur les disgrâces qui nous arrivent; nous ne les envisageons que du côté qui allège notre amour-propre; et nous perdons de vue les biens qui peuvent en résulter. La guerre désola un pays; nous ne faisons pas attention que dans ce pays-là même, quand la fureur des combats a cessé, les vainqueurs ont laissé une partie de leurs richesses, parce que les victoires même sont fort dispendieuses. Nous ne remarquons pas que ces entreprises militaires dérivent pour long-temps les provinces qui en auraient troublé la paix dans des temps plus tranquilles. Nous omissions qu'une guerre cruelle est ordinairement suivie d'un long calme, parce que les parties belligérantes sont également hors d'état de se nuire les unes aux autres. Je ne propose que cet exemple, qui n'est pas destiné à représenter la guerre comme un bien, mais qui peut servir à montrer que la Providence tire de ce mal même un bien très-réel et très-précieux. Que serait-ce si les hommes étaient assez chrétiens pour user de ce mal comme d'un remède efficace contre leurs passions, pour pratiquer mille vertus et acquérir les plus grands mérites

durant ces tempêtes? Il n'y a dans les principes de l'Évangile que le péché qui soit un mal absolu, et que Dieu n'a point fait et ne peut faire. Tout le reste est un effet de ses miséricordes, si nous savons en profiter.

VERSETS 18, 19.

Il y a trois versets dans l'hébreu, mais sans différence pour le sens. Deux mots seulement ne sont pas traduits de même par les partisans de l'hébreu. S. Jérôme traduit: *Son âme n'osa dans le fer*; le P. Houlligan de même, au lieu de dire: *Le fer n'osa traverser son âme*; je ne vois point la préposition dans autorisée par le texte. Au lieu de, la parole de Dieu l'enflamma, les hébraïstes traduisent, l'éprouva; mais le verbe hébreu signifie autant brûler qu'éprouver; mais le mot même éprouver que par rapport aux métaux qu'on fait passer par le feu. Nos versions rendent donc le sens.

Il s'agit ici de Joseph qui fut d'abord confié dans une prison par l'ordre de Putiphar. Il n'est point dit dans la Genèse qu'on le chargea de chaînes; mais l'autorité du Psalmiste suffit pour établir ce fait. Joseph fut dans cette prison jusqu'à l'explication des songes de l'échanson et du panetier de Pharaon; c'est ce que le Psalmiste entend par ces mots, *jusqu'à ce que sa parole fut accomplie*. On donne néanmoins d'autres sens au texte et à nos versions. Les uns disent: *jusqu'à ce que le temps de la délivrance de Joseph fut venu, selon le décret de Dieu*; d'autres: *jusqu'à ce que les prédications faites par Joseph touchant la supériorité qu'il avait sur ses frères, fussent sur le point d'être remplies*. Tous ces sens peuvent se concilier avec la lettre. L'esprit de prophétie s'ait alors cet innocent persécuté; Pharaon, dans l'espérance d'être éclairé sur les songes qu'il avait eus, fit délivrer Joseph qui expliqua en effet ces visions dont le Roi était allié. L'histoire de cet événement est très-cônue par le récit de Moïse dans la Genèse.

REFLEXIONS.

Il n'y a rien de plus parfait dans l'histoire du peuple de Dieu que la conduite de Joseph. Les plus grands hommes de l'ancienne alliance ne furent pas exempts de défauts. Celui-ci ne donna prise à la critique par aucun endroit. Il fut un modèle de christeté dans la maison de son père et dans celle de son maître; un prodige de sagesse dans l'administration des affaires publiques sous Pharaon; sa patience dans les persécutions et dans les adversités fut inaltérable; et qui peut peindre les sentiments de sa tendresse à l'égard de ses frères, tout coupables qu'ils étaient envers lui? Ce grand homme fut un type illustre de J.-C. Ses frères le persécutèrent, et ils le délivrèrent de la mort en pourvoyant à leur subsistance; il essaya des calomnies atroces; il fut traité comme un criminel, enfermé dans une étroite prison, chargé de chaînes; et toutes ces épreuves le conduisirent aux plus éminentes dignités. Au comble des honneurs il n'oublia ni sa famille ni les promesses faites à ses pères. Il prédit aux enfants de Jacob et aux siens, la possession de la terre de Chanaan. C'est cette foi des promesses que l'Apôtre exalte dans Joseph. Il parla de cet événement si éloigné avec une assurance qui ne pouvait être que l'effet d'une vive foi. Se trouverait-il aujourd'hui beaucoup de chrétiens qui n'eussent pas de doutes sur la vie future et sur les récompenses éternelles, que ce patriarche n'en eût sur l'établissement de sa postérité dans la terre promise? C'est néanmoins le Fils de Dieu lui-même, et tous les hommes inspirés de lui, qui nous ont révélé la beauté céleste avec plus de précision et avec plus d'étendue, que Dieu n'avait révélée à Joseph les destinées de la famille sainte. Nous ressemblons aux Hébreux accablés sous le poids de leur servitude en Égypte. Tout malheureux qu'ils étaient, la plupart d'entre eux ne pensaient plus aux pro

messes ; et sur le point même de leur délivrance, ils regretteront encore la terre où ils étaient traités en esclaves. Oh ! que la foi des patriarches est instructive pour nous ! Le Seigneur lui-même, à cause de cette foi, daigna s'appeler le Dieu d'Abraham, d'Isaac, de Jacob. Méritons-nous qu'il se désigne Dieu ? et au jour des vengeances oserons-nous le réclamer comme tel, et implorer sa miséricorde, après avoir été si faibles et si incélestes dans notre foi ?

VERSETS 20, 21.

La Paraphrase chaldaique et S. Jérôme traduisent comme les LXX, *pour qu'il instruisit* (ut erudit). Les hébraïques modernes traduisent, *pour qu'il lui fit vaincre* ; faisant entendre que Joseph avait le pouvoir d'enchaîner, même les grands du royaume. Je croirais assez qu'avec l'autorité absolue dont était revêtu Joseph, il pouvait punir les grands, et les condamner à la prison. Mais l'hébreu n'oblige point à donner ce sens au verset. Il y a **CNT**, qui peut signifier, *ad erudiendum* ; on trouve au moins, *ad constringendum preceptis et legibus*, ce qui est la même chose qu'instruire. Dans l'hébreu le verbe **CNT**, figurait, à une grande affinité avec le verbe **CN** qui signifie parallèlement figurait et aussi erudit. Les LXX, la Paraphrase chaldaique, S. Jérôme et notre Vulgate, ont donc bien traduit par, *ut erudit*, qui fait d'ailleurs un très-beau sens.

Il y a ensuite dans l'hébreu, traduit mot à mot, *in animâ suâ, au lieu de, sicut semetipsum* ; mais, à l'égard de la préposition *in*, la plupart la prennent ici dans le sens de *secundum* ; je puis citer la Paraphrase chaldaique, saint Jérôme, Félix Pratensis, les traductions allemande et anglaise. Saint Jérôme traduit, *secundum voluntatem suam* ; la Paraphrase chaldaique, *sicut animam suam*, qui répond plus directement à l'hébreu. Or, instruire quelqu'un selon son âme ou comme son âme, c'est assurément l'instruire comme soi-même ; et tel est le sens qu'on voit les LXX, à qui par conséquent on ne peut rien reprocher, ni à notre Vulgate non plus.

Le sens du Prophète est donc très-clair : Pharaon donna tout pouvoir à Joseph dans sa maison et dans son royaume ; il lui permit de communiquer ses lumières aux grands, et de former les vieillards mêmes à la sagesse. Il faut entendre que ces grands et ces vieillards étaient ceux qui approchaient de la personne de Pharaon, et qui entraient dans ses conseils ; car il y a, *ses grands et ses vieillards*.

RÉFLEXIONS.

Joseph n'avait que trente ans quand il parut devant Pharaon, et qu'il prit en main le gouvernement de ses états. L'historien sacré de la Genèse fait cette remarque pour montrer que la sagesse de ce grand homme ne pouvait être, dans un âge si peu avancé, que l'ouvrage de Dieu même. Le Psalmiste entre dans cette pensée, en observant qu'il fut chargé d'instruire les vieillards même. On voit par cet exemple que l'esprit de Dieu est le plus grand maître qui puisse être donné aux hommes. Saint Paul n'avait aussi que trente ans, quand il fut appelé à l'apostolat ; et sa vie jusqu'à ce moment, avait été toute opposée à cette éminente fonction. C'est rarement parui les vieillards que Dieu choisit ceux qu'il destine à glorifier son nom. On pourrait attribuer leurs succès à l'étude et à l'expérience. Dieu s'en réserve toute la gloire. Joseph fut aussi intelligent dès la première année de son administration, que sur la fin de sa vie, qui dura cent dix ans ; et Paul prêcha Jésus-Christ avec autant de force aussitôt après sa conversion, que quand il scella l'Evangile de son sang, à l'âge de soixante ans.

VERSET 22.

Jacob, aussi appelé Israël, passa en Egypte la seconde année de la famine, qui affligea, non-seulement l'Egypte, mais aussi la terre de Chanaan. Ce patriarche avait alors cent trente ans, et Joseph qua-

rente. Le Psalmiste dit que Jacob habitait dans la terre de Cham, parce que Mitraim, fils de Cham, peupla l'Egypte, qui de son nom est aussi appelée Mitraim en hébreu. Jacob se regarda dans cette terre comme étranger, soit parce que celle de Chanaan était destinée en propre à sa race, soit plutôt parce qu'il n'avaisagissait d'autre séjour fixe que celui de la vie future. C'est ce que le saint patriarche voulait faire entendre à Pharaon en lui disant, que les jours de son pèlerinage avaient été courts et mauvais. Il vécut encore dix-sept ans en Egypte, et mourut après avoir prononcé la belle prophétie qu'on lit au chap. 46 de la Genèse.

RÉFLEXIONS.

Saint Ambroise a composé deux livres sur Jacob et sur la vie bienheureuse. Il y considère ce patriarche comme le modèle de tous ceux qui veulent vivre heureux sur la terre. Ils seront sans doute exposés à des traverses ; la vie de Jacob en fut remplie ; mais, comme il avait Dieu en vue, ses peines n'altérèrent point sa tranquillité. *Que peut-il manquer en effet, ajoute le saint docteur, à celui qui est toujours accompagné de la vertu ? Dans quelle situation ne sera-t-il pas puissant ? Dans quel état de pauvreté ne sera-t-il pas riche ? Dans quelle obscurité ne sera-t-il pas brillant ? Dans quelle inaction ne sera-t-il pas laborieux ? Dans quelle infirmité ne sera-t-il pas vigoureux ? Dans quelle faiblesse ne sera-t-il pas plein de force ? Dans quelle solitude ne sera-t-il pas accompagné ? Il aura pour compagne l'espérance de la vie bienheureuse ; pour vêtement la grâce du Très-Haut ; pour ornement les promesses de la gloire.*

Les trois patriarches si chérés de Dieu, ne vécurent pas autant que ceux qui les avaient précédés, mais leur séjour sur la terre fut encore à peu près double de la vie actuelle des hommes. Abraham vécut cent soixante-quinze ans, Isaac cent quatre-vingt, Jacob cent quarante-sept. Malgré cette longue suite de jours, ils ne regardèrent toujours comme étrangers et voyageurs en ce monde ; ils habitèrent sous des tentes, comme s'ils n'oublièrent jamais qu'ils n'étaient point de ce monde fixe. S'ils avaient pu être témoins des projets qu'on formés depuis, et que forment encore tous les jours les hommes pour s'établir sur la terre, ils seraient tombés dans un grand étonnement : ils auraient pu demander si les races humaines sont devenues immortelles ; et quand on leur aurait répondu que la plus longue vie égalait à peine la moitié des jours qu'ils avaient passés sur la terre, ils auraient conclu que les hommes n'ont donc plus la foi d'une vie future et de la cité éternelle dont Dieu seul est l'auteur. Cette conclusion serait juste ; et si l'on eût dit que les hommes ne laissent pas de faire profession de cette foi, qu'ils ont des établissements aussi riches et aussi combinés que s'ils devraient être immortels ; ils auraient été tentés de croire que le genre humain a renoncé aux lumières de la raison, qu'il contredit lui-même ses principes, et qu'il prétend allier des choses inconciliables. Tout ceci est vrai, et doit ramener les hommes qui pensent, au sentiments de ces patriarches. S'il ne s'agit pas d'errer comme eux, de vivre comme eux sous des tentes, il est nécessaire du moins d'être détachés comme eux de l'affection aux objets de la terre, et de réserver tous nos desirs pour la patrie éternelle dont les fondements ne périssent point.

VERSET 25.

Le Prophète fait allusion à ce qu'on lit dans l'Exode, que les enfants d'Israël se multiplièrent excessivement, qu'ils devinrent très-forts, qu'ils remplirent l'Egypte, que le roi de ce temps-là les jugea plus puissants que les Egyptiens, et qu'il en prit occasion de les persécuter.

Les enfants et petits-enfants de Jacob étaient entrés en Egypte au nombre de soixante-dix, selon

la Genèse et l'Exode, savoir soixante-six, sans compter Jacob lui-même, Joseph et ses deux fils, Ephraïm et Manassé : ils étaient soixante-quinze, selon les LXX et le récit de saint Etienne dans le livre des Actes. La différence de ces deux narrations est aisée à concilier. La Genèse et l'Exode, selon l'hébreu et la Vulgate, ne comprennent point les femmes des patriarches dans leur calcul, au lieu que saint Etienne les ajoute aux enfants et petits-enfants de Jacob ; or ces femmes devaient être au nombre de huit et non de deux ; car celle de Joseph était en Egypte, celles de Juda et de Siméon étaient mortes, et Benjamin n'était pas marié ; si l'on ajoute ces huit personnes aux soixante-six enfants et petits-enfants de Jacob, on aura soixante-quatorze personnes, et Jacob lui-même sera la soixante-quinzième. D'autres mettent quelques différences dans cet arrangement, mais de peu de conséquence, et l'on a toujours ici le fonds de la solution qu'on donne à cette difficulté. Cette solution, au reste, est non seulement plausible, mais presque certaine et incontestable, si l'on suppose que Moïse et saint Etienne ont eu des vues différentes ; si le premier a voulu borner le dénombrement de la famille de Jacob aux enfants et petits-enfants sortis de lui, comme le porte la Genèse ; et si saint Etienne a voulu tenir compte de toutes les personnes que Joseph fit venir, comme s'exprime le livre des Actes. Dans le premier cas, les femmes n'ont pas dû être comptées, puisqu'elles n'étaient pas sorties de Jacob ; et dans le second cas, il n'a pas fallu les omettre, puisque Joseph les fit venir. Dans le premier cas encore, Joseph et ses vingt-six enfants et petits-enfants étaient sortis de Jacob ; et dans le second cas, ces trois personnes n'ont pas dû être ajoutées au dénombrement, puisqu'elles étaient déjà en Egypte, et que Joseph ne les fit pas venir.

Le séjour des Israélites en Egypte fut de deux cent quinze ans ; et pendant cet espace de temps, ils se multiplièrent si fort, qu'en sortant de ce royaume ils étaient plus de six cent mille capables de porter les armes, et tous âgés de vingt ans. En ajoutant à ce nombre les lévites, les jeunes-gens au dessus de vingt ans, les femmes, les vieillards depuis soixante jusqu'à cent, on aura une multitude d'environ deux millions et demi de personnes.

Cette multiplication à pari un prodige, et saint Augustin avec plusieurs autres anciens, la mettent au nombre des miracles. Des observateurs plus modernes ont démontré, par des calculs exacts, qu'en deux cent quinze ans il pouvait sortir, très-naturellement, de soixante-dix personnes, un nombre d'environ deux millions et demi d'âmes. Ces calculs sont partout, et je ne les répète pas ici ; mais j'observe que nos calculateurs n'ont pas fait assez d'attention à la longue scierité que qu'éprouveront les Israélites. Sur deux cent quinze ans elle en a duré au moins cent, et elle fut portée à un tel excès de cruauté, que le roi d'Egypte ordonna à tous les Hébreux de jeter dans le Nil tous les enfants mâles qui leur naissent. Cet ordre, s'il avait été exécuté ponctuellement, aurait arrêté presque tout le progrès de la population. Il faut donc penser que la Providence divine empêcha que cette loi barbare n'eût lieu dans toute son étendue ; et qu'elle supplée, par une bénédiction particulière, à l'altération que la misère et les travaux devaient mettre dans la multiplication des familles. Ce ne fut pas là un miracle proprement dit, mais seulement une attention bienfaisante du ciel, qui voulait mettre son peuple en état de jouir des promesses faites aux patriarches. C'est ce que le Psalmiste fait assez entendre, en disant que Dieu augmenta extrêmement le nombre des Israélites. Quand il ajoute au même verset que Dieu les rendit plus forts ou plus puissants que leurs ennemis, ce n'est pas pour faire croire que les Hébreux fussent en plus grand nombre que les Egyptiens ; cela n'est pas

vraisemblable. Le sens du Prophète est simplement que les Hébreux se multiplièrent plus à proportion que les Egyptiens ; que dans le même espace de temps, un pareil nombre d'Egyptiens ne produisit pas une aussi grande population que les Hébreux ; c'est ce qui fit naître la jalousie de Pharaon, en sorte qu'il craignit que, par succession de temps, ce peuple étranger ne devint en effet plus fort que le sien.

RÉFLEXIONS.

Si la famille de Jacob eût été beaucoup plus que le nombre des sujets, elle se dégrada presque dans la même proportion, du côté de la vertu et de la fidélité au culte du vrai Dieu. On voit par les reproches de Josué et d'Ezéchiel que plusieurs de ces Hébreux adorèrent les faux dieux de l'Egypte. Le Prophète Amos, et saint Etienne au livre des Actes, disent que, dans le désert même, ce peuple portait encore les idoles de Moloch et de Rempham, qu'on croit être Saturne. Etrange abomination, qui serait comme incroyable, si les saints livres ne nous en avaient pas conservé le témoignage ! Mais ce fait si scandaleux n'est point- être pas plus étonnant que ce qui se passa tous les jours dans le sein même du christianisme. On n'y adore pas les idoles des nations ; on sait que ce culte est aussi absurde que sacrilège ; mais si l'on compare la plupart des chrétiens avec leurs premiers maîtres dans la foi, avec les apôtres de Jésus-Christ, avec les martyrs et les saints de tous les siècles, quels rapports de vraisemblance trouvera-t-on entre ces hommes qui font tous profession du même Evangile ? Dieu a multiplié les enfants de l'Eglise ; quelle consolation cette sainte mère reçoit-elle d'une famille si nombreuse ? Ce qui entraîne tant d'Israélites dans l'idolâtrie, c'est qu'ils étaient esclaves des sens, et qu'ils abandonnaient la foi des patriarches ; ce qui porta le grand nombre des chrétiens, c'est encore l'empire des sens, et le peu d'édée qu'ils ont de la religion ; ils sont charnels et n'ont point de foi. Le monde les enchante, parce qu'ils lui le voient ; et Jésus-Christ leur parle en vain, parce qu'ils ne le voient pas. Cependant le monde qui n'est qu'une figure, qu'une ombre, s'évanouit, et Jésus-Christ subsiste. Il était hier, il est aujourd'hui, et il sera dans tous les siècles.

VERSET 24.

Il y a des interprètes qui croient pouvoir traduire l'hébreu par le passif : *Conversum est cor eorum* ; tel est Félix Pratensis, et un commentateur allemand des plus modernes. Les auteurs des *Principes discutés* disent aussi : *Le cœur des Egyptiens se changea*, etc. Selon cette interprétation il n'y a point de difficulté dans le passage : ce sont les Egyptiens qui touchent leur cœur à la haine, et Dieu ne leur inspire point ce sentiment odieux. Mais il faut avouer que le verbe hébreu paraît actif comme en plusieurs autres endroits de l'Écriture où il se trouve, et c'est ainsi que l'entendent la plupart des anciens et des modernes. Les LXX et la Vulgate sont du nombre. Cependant, comme il répugne que Dieu soit auteur de la haine, qui est un mal, les uns disent qu'il permit simplement cette mauvaise disposition des Egyptiens, sans y coopérer. Il y a aussi d'autres qui disent que Dieu ordonna à Pharaon, dont on explique cela par l'exemple de l'émulation ; et il est dit que Dieu ordonna son cœur, quoiqu'il permit seulement que ce prince s'endurcit. D'autres, après Eusebe, croient que Dieu, pour punir les Israélites coupables d'idolâtrie et pour les engager à rentrer en eux-mêmes et à implorer son secours, souleva contre eux les Egyptiens, comme dans la suite il appela les Babyloniens contre les derniers rois de Juda. Enfin plusieurs pensent que Dieu est dit *tourner le cœur des Egyptiens* contre Israël, parce que les bienfaits, dont il comblait les Israélites, furent cause que les Egyptiens furent plus en haine contre ce peuple. On peut choisir entre ces trois sentiments, dont le premier cependant répond moins que les deux autres à la force du texte. Une simple permission de la haine n'est pas *tourner* le